

Votre contact

Madame Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Public

Chefs d'entreprise et collaborateurs du Bâtiment souhaitant développer ou orienter leurs activités vers les marchés publics.

Ils devront pour cela acquérir les principes de base pour répondre aux appels d'offres des collectivités locales.

Pré-requis

Comprendre, lire et écrire le français.

Moyens pédagogiques et supports

Méthode pédagogique dite active.

Chaque participant construira sa propre méthodologie de préparation à la réponse d'un appel d'offre.

Un support de formation sera remis à tous les participants à l'issue de la formation.

Informations complémentaires

Objectifs de la formation

Les participants appliqueront les principes de base pour répondre à la consultation d'un marché public. A la lecture d'un dossier de consultation, ils disposeront des outils nécessaires pour « décrypter » et suivre un appel d'offre, du dossier de candidature à l'achèvement des travaux.

Identifier les éléments constitutifs d'un dossier d'appel d'offre

Analyser les différentes pièces constituant la consultation

Préparer les documents et constituer son dossier de candidature

Suivre et contrôler les différentes étapes de son marché

Vous souhaitez avoir une vision claire des marchés publics et connaître les différentes étapes d'un marché public pour constituer votre dossier de candidature, mais aussi suivre votre marché de la notification à l'achèvement des travaux ? Voilà tout l'enjeu de ces 2 jours de formation...

Programme

Première journée

Généralités et principes de la commande publique

Les différents intervenants au marché (personne publique, maître d'ouvrage, pouvoir adjudicataire...)

Les principales procédures : MAPA, appel d'offre, marché négocié...

Groupement momentanés d'entreprises et sous-traitance

La prise de connaissance de la consultation : BOAMP, JOUE, internet

Présentation des différentes pièces d'un marché : AE, CCAP, CCTP

Deuxième journée

La constitution administrative du dossier de candidature : DC1, DC2...

Le CCAG Travaux (articles essentiels à connaître)

Notions de dématérialisation

La réponse concrète à un appel d'offre (Mémoire Technique)

Gérer le contrat et éviter les réclamations (droits et obligations des parties)

Le règlement financier

Le traitement de la réclamation

La réception des travaux

Les garanties post-contractuelles

Conclusion

Critères et modalités d'évaluation :

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire

